## CONSEILLER(ÈRE) EN ASSURANCES – GESTION DES RISQUES ASSURABLES \*\* POSTE TEMPORAIRE 12 MOIS – TEMPS PLEIN (POSSIBILITÉ DE PROLONGATION) \*\*

La Direction des assurances du réseau de la santé et des services sociaux - SigmaSanté (DARSSS) est un organisme sans but lucratif mandaté par Santé Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) pour gérer les protections d'assurance de dommages, prodiguer des conseils en prévention et gestion des risques assurables et traiter les réclamations des établissements publics du réseau de la Santé et des Services sociaux (RSSS) du Québec.

## **CE QUE VOUS AIMEREZ**

- Une chance unique d'œuvrer activement au bénéfice de l'ensemble du réseau de la santé québécois;
- Un poste temporaire 12 mois (possibilité de prolongation) à temps plein (35 h/semaine);
- 13 jours fériés et 9,6 jours annuels de congé de maladie ;
- Un régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP) administré par Retraite Québec;
- Un salaire annuel compétitif selon expérience ;
- Un horaire de travail flexible et une politique de travail hybride ;
- Une opportunité de formation et de développement professionnel;
- Un programme d'aide aux employés et à leur famille incluant la télémédecine ;
- Une culture organisationnelle axée sur l'humain, l'innovation et l'excellence ;
- Diverses activités d'équipe menées par un Club social innovant.

## PROFIL RECHERCHÉ





- Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en administration des affaires ou autre discipline pertinente, ou diplôme d'études collégiales (DEC) en Conseil en assurances et en services financiers, ou l'équivalent;
- Expérience de sept (7) à dix (10) ans en tant que souscripteur Dommages aux biens des entreprises (incluant connaissance de l'assurance des chantiers) chez un assureur, en tant que courtier dans la gestion de comptes majeurs ou gestionnaire de risques;
- Professionnel d'assurance agréé (PAA) et/ou Fellow Professionnel d'assurance agréé (FPAA) du Canada, et/ou Canadian Risk Management (CRM), un atout.

- Excellente capacité d'analyse et de compréhension des enjeux d'assurance;
- Habiletés supérieures en communication verbale et écrite en français et en anglais;
- Créativité, curiosité et capacité de résolution de problème;
- Valoriser le respect, la collaboration et le travail d'équipe;
- Sens des responsabilités, rigueur, autonomie et professionnalisme;
- Capacité d'influence et de négociation ;
  - Jugement et discernement.

## **VOTRE QUOTIDIEN**

Sous la responsabilité de la cheffe de service – Assurances, gestion des risques assurables et prévention, la personne titulaire du poste assure la mise en place, le suivi et l'optimisation des protections d'assurance en dommages aux biens et bris des machines (DB-BM) pour les établissements du RSSS. Elle agit également comme personne-ressource pour l'accompagnement des établissements.

- Évaluer les besoins des établissements du RSSS et mettre en place les protections d'assurance DB-BM appropriées ;
- Répondre aux questions des établissements concernant l'application et la portée des protections d'assurance ;
- Accompagner les établissements dans leurs projets de construction en matière d'assurance ;
- Participer à la révision des clauses de transfert d'assurance à la fin des chantiers, afin d'assurer leur conformité avec les exigences du Régime;
- Proposer des clauses à intégrer dans les appels d'offres pour faciliter les recours en cas de dommages et limiter les absences de garantie ;
- Faire des représentations pour harmoniser les pratiques entre la Société québécoise des infrastructures (SQI) et les documents types du MSSS ;
- Préparer annuellement le cahier des spécifications des protections d'assurance sous sa responsabilité.
- Identifier, évaluer et quantifier les risques liés au patrimoine mobilier et immobilier;
- Contribuer à la mise à jour du Régime d'indemnisation des dommages du RSSS ;
- Négocier et finaliser les conditions de renouvellement avec le courtier, valider la documentation et mettre à jour les informations pertinentes;
- Informer les établissements sur leurs obligations en matière d'assurance et de gestion des risques ;
- Participer à la rédaction de communiqués, à la mise à jour de la documentation destinée aux assurés et au déploiement de formations ;
- Exécuter toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.